



Règles de vie de la Maison Rose

Charte de bon fonctionnement et du bon vivre ensemble

Un projet associatif

La Maison Rose est un projet associatif porté par l'Association **Rose**, loi 1901 et reconnue d'intérêt général. C'est avant tout une initiative citoyenne, qui vise à apporter une aide solidaire aux femmes touchées par un cancer, aussi appelées Ladies Roses.

Cette vocation **solidaire**, cet **esprit de partage, d'entraide** sont au cœur de la Maison Rose. Le bon fonctionnement de la Maison et sa pérennité ne peuvent être assurés qu'à la condition que Ladies Roses, proches, professionnels, intervenants et bénévoles respectent cette vocation.

Le public

La Maison Rose accueille les femmes touchées par un cancer, pendant et après leurs traitements. Elle est ouverte aux proches.

La confiance et bienveillance

La confiance, une des règles de base du fonctionnement et de l'organisation de la Maison Rose. La bienveillance est requise.

L'accès au salon de papotage et la cuisine

Pour favoriser les rencontres et les échanges, nous proposons un accès libre au salon de papotage.

Il convient à chacun/e de laisser propre le lieu et de participer aux achats de consommable (thé, café...), une tirelire est à disposition.

La Maison Rose prône à travers ses ateliers une alimentation saine et équilibrée, nous invitons chacune à relever le challenge du « fait maison » et à limiter le sucre autant que faire se peut.

L'accès aux ateliers

En fin de mois, le planning d'ateliers du mois suivant est envoyé par email aux Ladies Roses. Il est aussi accessible sur internet.

Les inscriptions peuvent se faire dans l'ordre de préférence :

- Directement **sur place**.
- Par **email** contact@maisonsrose.fr
- Par **téléphone**
- **En ligne** sur le site internet www.maisonsrose.fr

Les ateliers et conférences sont soumis à adhésion et sur inscription après une première rencontre avec l'équipe de la Maison Rose afin de mieux vous connaître.

Les inscriptions de dernière minute : Celles-ci peuvent être réalisées jusqu'au dernier moment sur place ou par téléphone s'il reste des places dans un atelier. En revanche, sur le site et par mail, compter un délai de réponse d'un jour ouvré.

Le nombre de places étant limité :

- La Maison Rose donne priorité aux Ladies en traitement actif/curatif (chirurgie récente, chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie), ensuite aux Ladies en post-

traitement jusqu'à 1 an, puis aux femmes qui ont fini leurs traitements actifs/curatifs depuis moins de 5 ans et enfin à celles qui ont fini depuis plus de 5 ans.

- Un roulement est nécessaire avec priorité aux nouvelles adhérentes.

Certains ateliers sont spécifiques aux personnes en traitement et d'autres aux personnes en post-traitement.

Indépendamment de la date de fin des traitements, la Maison Rose évaluera les besoins en fonction des difficultés rencontrées et se réserve le droit d'appliquer des adaptations.

Certains ateliers sont ouverts aux proches, aux aidants, sous condition de cotisation au pack famille. Ces ateliers sont spécifiquement indiqués dans le planning d'activité « ouvert aux proches » ou « spécial aidants ».

La durée d'accès aux activités et le nombre maximal d'activités par mois

Il convient à chaque Lady Rose d'évaluer elle-même la durée de sa participation aux activités (en moyenne de 6 mois à 1 an) en fonction de ce qui lui semble nécessaire. La Maison Rose est un lieu ressource temporaire dans le parcours de soins.

Compte-tenu du volume de demandes, le nombre d'activités par mois est limité afin de permettre à toutes d'y avoir accès. A titre d'exemple, une seule séance de détente par mois sera proposée en priorité aux dames en traitement actif et ensuite aux dames en post-traitement jusqu'à 1 an en fonction des besoins.

Les ateliers d'initiation ont vocation à n'être suivis qu'une seule fois, sauf adaptation particulière.

Les ateliers organisés en session nécessitent un engagement à participer à l'ensemble des séances pour en acquérir les bienfaits et se réapproprier les méthodes. Le nombre de séances et le rythme étant précisés à l'inscription.

Le nombre de séances d'activités physiques étant limité, il convient à chacune de ne pratiquer qu'une seule activité à la fois. Par exemple, Yoga adapté et Médiété ne peuvent être pratiqués simultanément.

Effets personnels

Tout effet personnel doit être récupéré par son propriétaire à la fermeture journalière du lieu. La Maison Rose décline toute responsabilité d'objets ou vêtements oubliés.

L'annulation des ateliers

L'annulation des ateliers est obligatoire, au moins 48H à l'avance. La gratuité des ateliers ne doit pas diminuer l'implication ni l'engagement des Ladies Roses.

L'adhésion

L'accès à la Maison Rose est libre et gratuit. La participation aux ateliers et conférences est soumise à adhésion. L'adhésion individuelle est de 20€. Si vous souhaitez venir avec un proche aux ateliers ouverts aux proches, dans ce cas, l'adhésion sera de 30€. L'adhésion est valable pour l'année civile, du 1er Janvier au 31 Décembre.

Les dons

L'association Rose, dont la Maison Rose fait partie, ne vit que de l'aide généreuse de donateurs, mécènes ou entreprises. Les dons sont laissés à la libre discrétion de chacun/e. Les dons inférieurs à 20€ ne feront pas l'objet d'un reçu fiscal.

Le respect du lieu, du matériel et du temps attribué par les intervenants.

La Maison Rose est financée par du mécénat de fondations, d'entreprises privées et des subventions publiques. De nombreux professionnels accordent aussi de leur temps bénévolement. Les ressources financières et matériels sont limitées et précieuses, il est important de faire bon usage du lieu et du matériel mis à disposition.

La gratuité des activités n'implique pas un coût nul pour la Maison Rose.

Les horaires d'ouverture sont en continu de 10H à 17h30 (sauf évènement exceptionnel) du lundi au vendredi.

L'été, la Maison Rose ferme entre 12h30 et 13H45. Fermeture complète pendant 1 semaine durant les fêtes de fin d'année et certains ponts en cours d'année. Ces fermetures sont précisées dans nos plannings mensuels.

La co-construction et évolution de la Maison Rose

La Maison Rose a été co-construite avec des femmes concernées par la maladie, à travers une enquête en ligne et une table ronde dans un centre de soins. Ce format participatif est un élément indispensable à l'évolution de la Maison Rose en adéquation avec les besoins des Ladies Roses.

Les Ladies Roses sont donc vivement invitées à nous donner leurs retours, leurs idées et à contribuer à améliorer ensemble la Maison Rose. Plusieurs fois par an, nous organisons une évaluation en ligne de la Maison Rose. Ces retours sont importants pour valoriser nos actions auprès de nos financeurs ou pour s'améliorer. Une fiche d'évaluation papier est disponible sur simple demande.

Et après la Maison Rose ?

Le jour où vous irez mieux et n'aurez plus besoin de venir à la Maison Rose, nous apprécierons un mail de votre part pour nous prévenir. Vous êtes aussi libre de nous indiquer que vous ne souhaitez plus recevoir nos mailings et plannings. Nous vous invitons à continuer à soutenir notre association en renouvelant chaque année votre adhésion solidaire afin que d'autres femmes apprenant la maladie puissent elles aussi profiter de nos activités.

En vous remerciant

Toute l'équipe de la Maison Rose

Pour toute question, s'adresser à la Directrice, Jenna BOITARD